



**DISPOSITIF INITIATIVES OSC
APPEL À MANIFESTATION D'INTENTION DE PROJETS 2023
POUR FINANCEMENT EN 2024**

**Fiche d'intention de projet/programme
(5 pages maximum)**

Pour chaque projet/programme, remplir impérativement les champs ci-dessous.

Nom de l'association: GROUPEMENT DES EDUCATEURS SANS FRONTIERES - GREF

Titre court du projet/programme : ECOL'PLUS – Niger

1. Cofinancements envisagés sur la durée totale du projet

Valorisation des intervenants volontaires du GREF et d'A L'EAU GEMEAU SOLIDARITE

La valorisation du volontariat se fera à hauteur de 20% du budget.

Le GREF est une association de volontaires, pour la plupart retraités de l'Education Nationale dont les effectifs s'élèvent à 350 personnes. Seuls les gestionnaires financiers sont des salariés. Les autres intervenants dans l'équipe projet seront des volontaires pour lesquels nous pourrons valoriser le temps de travail selon les modalités pratiquées dans les projets en cours avec l'AFD (PMP3). L'association française A L'EAU GEMEAU, qui va apporter son appui sur les accès à l'eau dans les écoles, est aussi composée de bénévoles retraités issus, pour certains, du lycée agricole d'Obernai. Elle valorisera aussi ses interventions.

Service civique réciprocity

Le GREF envisage de dédier des services civiques réciprocity au projet ECOL'PLUS durant les 3 ans du projet. Un jeune nigérien serait accueilli dans les locaux du GREF à Paris et accompagné par un tuteur de proximité pour chaque année du projet.

Mécénat en nature Bibliothèque sans Frontières-BSF

BSF annonce un appel à projet aux associations à l'international au dernier trimestre 2024 pour un apport de livres pris sur leur stock de livres récupérés par donation, sur la base de 1500 livres par container. Le GREF participera à cet appel à projet.

2. Présentation succincte du projet ou programme en 3 pages maximum

a) Contexte du projet et enjeux auxquels il entend répondre (pertinence) :

L'éducation tout au long de la vie au Niger est un enjeu majeur du gouvernement, étant donné le taux d'alphabétisation en 2018 de seulement 35 % des plus de 15 ans (26,6 % pour les femmes) et des résultats scolaires parmi les plus faibles de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, plus de la moitié des enfants de 7 à 12 ans sont en dehors de l'école et 90 % ont des performances scolaires en mathématiques et en lecture en deçà du seuil attendu. La maîtrise insuffisante du français en est la cause majeure. Partout, les manuels scolaires sont rares et les bibliothèques quasi inexistantes.

Conscient de ces énormes difficultés, le gouvernement nigérien a axé sa nouvelle politique sur l'enseignement bilingue dans les premières classes du primaire avec l'objectif de limiter le taux de déperdition des élèves. Cet enseignement en langues locales va exiger des changements importants dans les pratiques et cultures professionnelles de tous les acteurs de l'éducation. Par ailleurs, ses priorités concernent aussi l'éducation non formelle (alternatives pédagogiques et alphabétisation) Ce sont les leviers choisis pour le projet.

En la matière, les comités de gestion des établissements scolaires sont les organes susceptibles de déterminer les besoins globaux et d'élaborer des réponses cohérentes, en fonction des contextes locaux. Ils sont présidés par un représentant de l'association des parents d'élèves (APE). Le chef d'établissement, les enseignants et les élèves y sont représentés, ainsi que l'association des mères éducatives (AME). Les fédérations communales et départementales de comités apportent leurs compétences pour les accompagner. En outre, la décentralisation en cours donne aux communes un rôle renforcé dans le suivi des établissements scolaires, développant chacune un plan local d'éducation.

b) Objet du projet et principaux résultats attendus

Six communes sont partantes pour s'impliquer dans le projet "ECOLes PLUilingues ouvertes à Tous" (ECOL'PLUS), Niamey 1, Niamey 5, Boboye, Hamdalaye, Karma et Iférouane. Il s'agit d'impulser une dynamique autour des écoles et de générer des projets fédérateurs, au service de la réussite scolaire des enfants et de l'augmentation des savoirs et savoir-faire de base de la population locale (ODD4). Il vise une école plus inclusive grâce des activités conçues sur une discrimination positive en particulier vis à vis des filles et des mères (ODD5) en renforçant les pratiques de gouvernance et de participation citoyenne (ODD 17) avec l'appui de l'Association des Parents d'Elèves (APE).

18 comités d'écoles primaires et secondaires seront retenus. Leurs **fédérations communales et départementales** seront des acteurs clés du projet. Ces écoles seront choisies par les acteurs locaux pour leurs contextes éducatifs diversifiés, urbains, ruraux et nomades et un environnement sécuritaire satisfaisant. Parmi les écoles primaires, certaines seront si possible des écoles bilingues expérimentales. A partir de diagnostics partagés communaux et des priorités choisies, des changements spécifiques à chaque commune seront privilégiés.

Les trois principaux **changements potentiels attendus** sont l'amélioration des résultats scolaires des élèves participant aux activités périscolaires, l'augmentation de l'accès des jeunes non scolarisés et déscolarisés à l'éducation de base et l'augmentation du taux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes. Le dernier résultat attendu est la production de ressources de capitalisation selon la démarche du F3E en vue d'un transfert dans les communes, les départements concernés, voire au-delà à terme dans une phase ultérieure du projet.

Les effets induits espérés sont aussi une meilleure organisation des comités de gestion et un

fonctionnement plus participatif effectif, en particulier envers les parents ne parlant pas le français. Le gouvernement scolaire des élèves du primaire ou les SDC du secondaire y seront valorisés. Une école ouverte aux parents qui s'investissent plus dans le suivi scolaire de leurs enfants pourrait faire naître une dynamique d'apprentissage intergénérationnelle. A terme, le renforcement d'un **plurilinguisme** accepté et effectif au sein de l'école devrait aider chacun à trouver sa place et en faire un lieu communautaire dynamique où le **bénévolat** des parents sera amplifié. Ces changements devraient être un gage de la pérennité du projet.

c) Principales activités prévues :

La mobilisation des comités de gestion des établissements scolaires est au coeur des innovations attendues grâce à l'appui de l'Association des Parents d'Elèves et de RECAC.

1. Des activités **périscolaires** pour des élèves en difficultés seront fondées sur des situations d'apprentissage attractives en petits groupes pour "**Faire parler, faire comprendre, faire lire, faire écrire**" en français et en langues locales (Hausa, Zarma, Tamasheq, Fulfude). L'aide entre pairs sera renforcée. Les ressources pédagogiques collectées existantes seront mises à disposition des intervenants ou seront nouvellement conçues. En particulier, nous envisageons la création de **micro-bibliothèques bilingues** pour développer le plaisir de lire. Enfin, afin de renforcer des Activités Productives et Pratiques (APP) du programme scolaire des écoles primaires, des **jardins scolaires ou de l'élevage de chèvres** pourront être développés ou créés, en respectant l'environnement local. Leurs productions pourront être utilisées par les cantines scolaires ou vendues pour alimenter des ressources complémentaires des écoles. L'accès à l'eau s'il demande de nouvelles infrastructures sera suivi au niveau technique par l'association française "**A l'eau gemeau**" en privilégiant l'énergie solaire. Des kits de lampes scolaires, gérés par les écoles, pourront aussi être proposés pour le travail à domicile.
2. Des **classes "alternatives pédagogiques"** destinées à des jeunes non scolarisés ou déscolarisés pourront être mises en place selon les besoins identifiés au niveau local.
3. De même, les comités locaux pourront développer des cours d'**alphabétisation bilingue** destinés aux adultes en vue d'acquérir les compétences de base.
4. La **capitalisation** en vue d'un essaimage sera cadrée par des Termes De Référence (TDR), animée et réalisée de manière collaborative avec tous les partenaires.

d) Public(s) ciblé(s) (distinguer bénéficiaires direct·e·s/indirect·e·s):

La société civile est visée prioritairement, en particulier, les personnes faisant partie des Fédérations des comités de gestion, les comités de gestion concernés, les représentants des communes, les intervenants réalisant les diverses activités. Les bénéficiaires indirects seront les élèves participant aux activités périscolaires des établissements scolaires, les jeunes des classes "alternatives pédagogiques", les parents participant aux cours d'alphabétisation et les habitants de la commune au sens large. Les parents ne parlant pas le français, les élèves, les jeunes déscolarisés, les femmes et les filles seront dans la mesure du possible, des **acteurs** dans les instances décisionnaires et des bénéficiaires prioritaires.

3. Nature de la relation partenariale nouée et stratégie de renforcement de capacités poursuivie (à détailler) :

La démarche participative, gage de pérennité, s'appuiera sur les Approches Orientées Changement

(AOC).

a) **Principaux partenaires de la société civile locale impliqués :**

Les **fédérations des comités de gestion communales** et **départementales** du primaire et du secondaire seront des acteurs clés du projet du fait de leur rôle d'accompagnement des **comités de gestion**. L'**APE** au niveau national et local et les **AME** au niveau local seront aussi fortement impliqués. Pour respecter les règles de sécurité émises par la MEAE, les ressortissants français interviendront en présentiel uniquement à Niamey. De ce fait, l'ONG **RECAC** (Renforcement des Capacités des Communautés), une association nigérienne relais du GREF, aura un rôle majeur pour appuyer le projet en dehors de Niamey. **RECAC** a développé depuis 2003 une expérience importante dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle et dans le domaine de la mobilisation sociale grâce à une équipe de jeunes dynamiques. Elle a participé à plusieurs projets financés par l'AFD dont entre autres - le projet Passerelle Éducative. Elle sera appuyée par le **RAIL**, Réseau d'Appui aux Initiatives Locales, sur la commune d'Iférouane.

b) **Valeur ajoutée de l'OSC française et rôle précis dans le projet :**

Le GREF grâce à ses expériences de pilote de projet, en particulier celles menées avec l'AFD exercera les fonctions suivantes : organisation globale du projet, relation avec les partenaires et conventionnement, responsabilité du dispositif de suivi-évaluation et de la capitalisation, suivi budgétaire par son service financier salarié, communication interne et externe. Le GREF sera aussi le garant d'un pilotage collaboratif du projet pluri-acteurs selon les Approches Orientées Changement. De par son expertise pédagogique, il participera avec les partenaires au renforcement des capacités des intervenants dans une démarche de formation-action. Une équipe d'une quinzaine de personnes aux compétences complémentaires sera mobilisée sur le projet. Pour soutenir le projet, un service civique réciprocity nigérien est envisagé.

c) **Montage institutionnel envisagé entre les partenaires et organisation prévue :**

Le GREF accordera à RECAC un rôle central sur le suivi du projet au Niger avec rétrocession financière.

- **Un Comité du pilotage national** composé des partenaires associatifs et institutionnels nationaux
- **Des Comités communaux** pour un pilotage local au plus près des besoins locaux
- **Des groupes de travail spécifiques** en fonction des besoins, comme pour la capitalisation

d) **Principales activités de renforcement de capacités envisagées :**

Au début du projet, le F3E assurera en tant que prestataire de service, la formation à la démarche AOC pour les principaux acteurs français et nigériens d'ECOL'PLUS. L'APE et RECAC renforceront les compétences des comités de gestion et leurs fédérations. Le GREF assurera un accompagnement pédagogique destiné prioritairement aux intervenants sur les activités périscolaires, les jardins scolaires, les classes passerelles et les cours d'alphabétisation selon une démarche de formation-action. L'accompagnement à distance sera privilégié mais des formations en présentiel seront aussi organisées ainsi que la venue de délégations nigériennes en France, en vue d'échanges sur les pratiques.

e) **Autres partenariats prévus (institutions publiques ou privées) :**

Les 6 mairies concernées seront fortement impliquées pour assurer la cohérence locale des activités mises en oeuvre. Elles participeront au suivi des activités en particulier dans les comités communaux. La Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DGAENF), la Direction d'Appui aux Établissements (DAGE) ainsi que ses services déconcentrés (DDEN) suivront le projet et sa

conformité aux orientations nationales et aux programmes officiels.

4. S'il s'agit d'un projet/programme en consortium, présentation du consortium en 2 pages maximum
(cette partie est obligatoire si le projet est présenté comme un consortium)